

N° 29 - HIVER 1998-1999

L'ATELIER DU JABRON

L'Atelier du Jabron n'existe plus!

Le dépôt de bilan a été prononcé et Catherine n'exercera plus ses talents au sein de cette association dans la Vallée du Jabron. Quelles vont être les conséquences d'une telle situation ?

Pour le savoir, penchons-nous quelque peu sur les actions menées par l'Atelier du Jabron, antenne des Plantiers de Sisteron.

Le but de cette association était avant tout de faire de la réinsertion sociale. Elle permettait aux personnes en difficulté de trouver des "petits boulots", et retrouver une certaine dignité en ayant le sentiment d'être à nouveau actives.

À ce jour, soixante-dix de ces personnes ont été accueillies dont le plus grand nombre a trouvé un emploi, et environ mille cinq cents heures ont été effectuées.

L'atelier était également un lieu d'aide et d'accueil. D'aide dans les démarches administratives, dans les déplacements vers tous les services spécialisés (ANPE, ASSEDIC...). Aide également pour démêler l'imbroglio des dossiers administratifs. La mise à disposition d'une ligne téléphonique et d'un minitel (le tout étant gratuit !) était un atout indispensable pour la recherche d'un emploi.

Et l'accueil, important pour des gens qui s'enlisent dans une situation sans espoir, et qui trouvaient là un endroit où s'exprimer, avec une écoute et des paroles réconfortantes, généralement efficaces.

Le partage des locaux avec le Foyer Rural a permis à ce dernier de fonctionner, de s'étendre en ayant à sa disposition toute l'infrastructure nécessaire, et ce pour une participation dérisoire. Le Foyer Rural ne peut assumer seul les frais de fonctionnement, et la fermeture de cette vitrine de la vallée, constituée par le foyer, est liée à celle de l'atelier.

Parallèlement, l'idée du dépôt de pain dans ce local fut à l'initiative de l'Atelier du Jabron, ce dernier ayant été relayé par le Foyer Rural, qui a même réussi à faire fonctionner ce système durant toute l'année ! Là aussi, le maintien de ce service est lié au sort de l'atelier.

Alors, pour que le Foyer Rural continue, il est indispensable que toutes les forces vives de la Vallée se mobilisent afin que la disparition de l'Atelier du Jabron n'entraîne pas celle du Foyer !

ÉDITORIAL

Et oui ! Il est toujours là, cet hiver qui n'est "qu'un vilain". Depuis novembre, neige et froidure se succèdent. Ce fut Noël au feu et non au feu, puisqu'il a neigé le 24 décembre. Mais mon Dieu que c'était beau ! Et depuis, du vent, de la neige et encore du froid !

Est-ce un bien ? Certainement pour la terre dont les mottes se brisent sous l'effet du gel, pour les arbres dont l'écorce recèle la minuscule vermine venue se mettre à l'abri qui embête bien l'agriculteur ou l'amateur, le printemps venu.

Et les humains dans tout ça ?

Et bien ils commencent à en avoir assez, même si on dit que c'est un temps de saison.

Ils avaient perdu l'habitude d'hivers aussi rigoureux.

Allons, un peu de patience, les oiseaux commencent à chanter, certaines plantes percent déjà le sol.

Il sera bientôt là notre beau temps !

Enfin nous l'espérons ! Courage !

INFOS

• Comme partout en France, le recensement aura lieu dans la vallée, du 8 mars au 2 avril. Les agents recenseurs seront munis d'une carte. Il faut savoir qu'ils sont désignés par les maires. Ce sont des gens de la commune et leurs noms seront affichés en mairie.

On peut s'attendre à un accroissement de population pour le bas de la Vallée. C'est logique.

Voici la liste des agents :

- Bevons et Valbelle	J.P. BOSSON
- Les Omergues	J. HUMBERT
- St. Vincent	C. FAGET
- Curel	F. GARCIN
- Chateauneuf-Miravail	M. CHABAUD
- Noyers	I. LATIL
- Montfroc	non communiqué

Le délégué INSEE pour l'ensemble de la vallée est J.F. ROBERT.

• Pour les associations :

Si vous souhaitez passer une information sur vos activités, demandez la fiche spéciale en mairie. Nous publierons vos coordonnées ainsi que les détails de ces activités dans le numéro à paraître.

Les Anciens racontent

HISTOIRE DU 6 MAI A CUREL

" Vers 1720 environ, la peste ou choléra se déclarait dans la vallée du Jabron. La population s'amenuisait de jour en jour sous l'effet de cette horrible maladie qui frappait les jeunes, les moins jeunes et les vieux.

Le petit village de Curel, désespéré, offrit alors à l'Eternel un sacrifice afin d'arrêter peut-être le fléau : les habitants d'âge moyen se réunirent à l'église du vieux village - aujourd'hui en ruine - et promirent à Dieu de ne jamais plus « ouvrir » la terre le jour où la peste s'arrêterait de frapper.

Peut-être Dieu - malgré la distance - reçut-il le message, même s'il mit des semaines à arriver au paradis, mieux vaut tard que jamais ...

Et depuis ce bienheureux 6 mai où le choléra disparut de Curel, les habitants de ce village, fidèles à leur vœu, n'« ouvrirent » jamais plus la terre un 6 mai. Cette promesse est toujours en vigueur de nos jours.

Les quelques rigolos qui passèrent outre furent, paraît-il, punis : l'un d'eux vit mourir son cheval peu après le 6 mai, l'une de mes parentes se démit l'épaule et en mourut après deux ans de souffrance..., car à ce moment là, les miracles de la science arrivaient rarement à Curel...

Plus récemment, un homme de soixante cinq ans mourut subitement quelques semaines après avoir passé outre la promesse des anciens.

Alors qu'il enfonçait des pieux, une voisine vint lui dire :

- « Chais, vous ne savez donc pas qu'il ne faut pas ouvrir la terre le 6 mai ? »

- Pof ! répondit l'autre en haussant les épaules.

- « Et vous n'avez pas peur qu'il vous arrive un malheur ? »

- Pof ! répondit encore l'autre en rigolant, et il continua de planter ses piquets...

Mais, quelques semaines après, il tomba sans avoir ressenti aucun malaise et ne se releva plus.

Sans doute, d'autres sont morts qui n'avaient pas ouvert la terre le 6 mai. Alors ?

Personnellement je respecte - et les miens, de même - l'ancienne promesse de mes aïeux, comme le font la plupart des gens de Curel, et même les nouveaux venus, renseignés sur ce vœu.

Au cas où il y aurait des obsèques prévues pour le 6 mai, ici, à Curel, on les repousserait au lendemain. Croyance oblige ! "

Hélène SARLIN
CUREL

Propos recueillis par Frédérique de CARVALHO,
de l'association
" Terres d'encre "

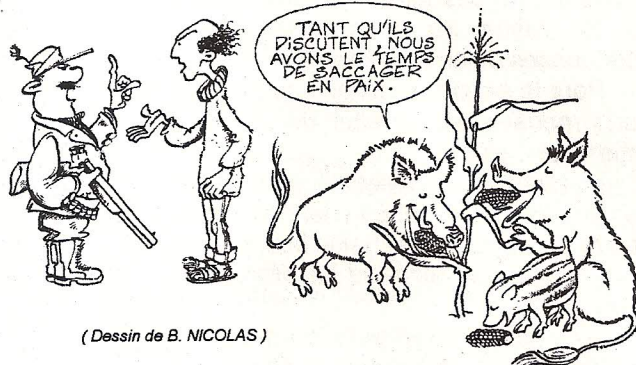
Sangliers par ci, sangliers par là !

Nous avons tous entendu au long de cette saison de chasse, les bilans des battues sur la Vallée du Jabron (voir liste ci-dessous), mais aussi les doléances des agriculteurs dont les champs ont été dévastés et même celles de simples particuliers déplorant les dégâts faits à leurs petits jardins ou à de jeunes arbres.

Les sangliers sont partout. On peut les voir tôt le matin dans les champs, ou les rencontrer sur les routes, au détour d'un chemin. C'est dire si le problème est crucial. On assiste à une prolifération exceptionnelle qui étonne.

Et il ne s'agit pas seulement des sangliers !

Les cerfs et les chevreuils, totalement inconnus dans nos régions jadis, ont fait leur apparition. Est-ce la conséquence d'un repeuplement actif effectué ces dernières années, ou encore un milieu favorable créé par la déprime agricole et l'avancée de la forêt ? Enfin les chasseurs ne limiteraient-ils pas volontairement leurs tirs afin de conserver une population d'animaux suffisamment importante pour leur permettre d'exercer leur activité favorite ?



(Dessin de B. NICOLAS)

Toujours est-il que les conséquences sont désastreuses pour l'agriculture. Les dégâts aux cultures sont très importants et les risques de collisions sur les routes sont bien réels !

Une association d'agriculteurs, "Stop ravages", s'est même constituée, demandant "l'éradication pure et simple de toute espèce dont l'entretien et la multiplication mettent en danger l'activité agricole".

Les chasseurs sont conscients de ce problème et aux Omergues, où les deux camps eurent des échanges plutôt vifs, une réunion a été organisée à l'initiative du maire. Elle était animée par :

Mr DENAIS, représentant la D.D.A.F.

Mr PAUL, lieutenant de louveterie

Mr RASO (O.N.C.)

Mr RAYMOND

Mr DENAIS a rendu compte des mesures déjà prises par l'administration (voir liste page suivante).

Suite à cette réunion, le préfet a pris deux arrêtés.

Dans les communes des Omergues, Redortier et Revest du Bion, les sangliers sont classés nuisibles. Il faut donc faire une demande de chasse tardive avec autorisation du propriétaire pour chasser sur ses terres. Il y a eu protestation des chasseurs !

Il faut noter que cette démarche n'a été effectuée que sur les trois communes citées ci-dessus.

Il semble que dans cette affaire, il faut "savoir raison garder". Une concertation régulière et confiante entre chasseurs et agriculteurs permettrait peut-être la réalisation d'un équilibre satisfaisant les intérêts de tous.

Extraits du compte-rendu de la réunion
du 29 septembre 1998 en mairie des Omergues

Monsieur DENAIS a indiqué un certain nombre de mesures déjà mises en place par l'administration :

- Ouverture anticipée de la chasse au sanglier (3 sem.)
- Prolongation de la chasse après la fermeture générale (3 sem.)
- Interdiction du lâcher de sangliers
- Tirs sélectifs de nuit par des agents assermentés
- Battues administratives y compris dans les réserves de chasse ainsi que dans les réserves domaniales gérées par l'Office National des Forêts.

Après discussions, il s'est dégagé un consensus sur la mise en œuvre d'une action commune, dont voici les grandes lignes.

Les deux parties sont tombées d'accord sur divers points, comme l'autorisation faite aux chasseurs par les agriculteurs de chasser sur leurs terres sans aucune restriction, ainsi que l'instauration d'une concertation locale dans le but de faire un bilan régulier sur l'application du protocole.

La pratique du nourrissage à proximité des terres est stoppée, et des battues seront organisées par le lieutenant de l'ouvrier avec la participation de toutes les sociétés de la vallée du Jabron.

Des contacts seront pris par l'administration avec les départements du Vaucluse et de la Drôme concernant d'éventuels lâchers.

Par contre, la déclaration du sanglier en tant que nuisible n'a pu être adoptée, la société de chasse ne l'acceptant que dans la mesure où la commune des Omergues ne soit pas seule concernée, et souhaite une concertation à l'échelon cantonal.

(Sources : rapport établi par Monsieur DENAIS, suite à cette réunion).

Merci au maire des Omergues qui nous a aimablement fourni les éléments pour rédiger cet article.

BILAN

Bilan approximatif des sangliers tués cette saison :

• Bevons	209
• Valbelle	refus de donner les chiffres
• Noyers	60
• St. Vincent	50
• Les Omergues	50
• Châteauneuf-Miravail	30 à 40

On peut donc situer le nombre de bêtes abattues entre 500 et 600.

Quelques informations puisées dans le journal "Le Monde" :

- La population des sangliers a été multipliée par 9 en 25 ans.
- Actuellement, on dénombre environ 700 000 têtes.

Selon une source ONF, les chasseurs ont tué 50 000 sangliers en 1970. Ce nombre est passé à 322 767 en 1997.

Vous trouverez en intercalaire les statuts du SIVOM, définis par arrêté préfectoral n° 99-251 du 08/02/99.

Un entretien avec Madame FERRARI, présidente du Syndicat a permis de préciser d'autres compétences du SIVOM.

Dans le cadre d'un Contrat de Territoire, lié à la reconversion du plateau d'Albion, le SIVOM sera chargé de la création et de l'aménagement de sentiers de randonnées, destinés à la promenade familiale.

La réalisation de ces sentiers permettra un maillage de toutes les communes ainsi qu'une liaison avec Ribiers et le pays de Forcalquier .

L' A.D.R.I. (Association Départementale des Relais et Itinéraires) a établi une carte de la vallée pour l'emplacement des sentiers et constitué un P.D.I.P.R. (Plan Départemental d'Itinéraires pour la Randonnée) dans chaque commune, qui aura pouvoir de décision sur la réalisation du projet.

À charge pour le SIVOM l'aménagement de ces sentiers.

De plus, la présidente a précisé que son ambition était de basculer à plus ou moins long terme vers la formule de Communauté de Communes. Nous en reparlerons.

Pour contacter le SIVOM :

Secrétariat : Monsieur J.P. BOSSON

Le jeudi toute la journée à la mairie de Bevons

Tél. 04 92 62 80 16

Présidente : Madame S. FERRARI

Le mardi après-midi à la mairie de Curel

Tél. 04 92 62 09 40 Fax 04 92 62 06 15

FOYER RURAL

• Samedi 6 mars , St. Vincent, salle Gonsaud, à 14 h
Atelier d'art floral, dirigé par une professionnelle, Marie-Thérèse LANTERMINO. Se munir d'un sécateur ou d'une serpette et d'un tablier.

Tarifs : 50 F pour les adhérents

90 F pour les autres

• Dimanche 7 mars, salle Gonsaud

Atelier d'écriture, en partenariat avec l'association

" Terre d'encre " :

14 h Atelier ados jusqu'à 18 ans

15 h 30 Atelier jeunes de 6 à 13 ans

16 h 30 Goûter pour tout le monde

17 h Atelier adultes

• Dimanche 21 mars :

Le Carnaval de la vallée, qui partira de Valbelle vers 14 h pour visiter toutes les communes de la vallée et arriver aux Omergues vers 16 h. Les enfants tenteront d'ouvrir des pifatas remplies de bonbons et de surprises. Après le goûter, Caramantran sera brûlé en place publique!



(Dessin de B. NICOLAS)

Le voyage musical proposé par "Blue Velvet" le 16 janvier fut remarquable, le repas mexicain excellent, (merci Nono !), et l'assistance enchantée.

Merci à tous ceux qui répondent présents pour que ces manifestations soient une réussite, particulièrement à la municipalité de Noyers pour le prêt de la salle des Bérauds, ainsi qu'à celle de St. Vincent qui prête la salle Gonsaud pour les activités du centre aéré.

Naissances :

- Killian PEYREN le 03/12/98 à Digne (les Rouines).

Les projets :

- Travaux d'adduction d'eau et assainissement par le SIVU de la Vallée du Jabron (tranche 99 Noyers et Bevons).
- Réhabilitation du Vieux-Castel :
Création de dix logements, installation de l'école dans ce bâtiment et création d'un centre pluri-activités.
Projet déposé en janvier.
Pour les locations, se renseigner en mairie au
04 92 62 80 16

CHÂTEAUNEUF-MIRAVAIL

Décès :

- JULIEN Louis, décédé à Mane le 08/12/98, à l'âge de 71 ans.
- JULIEN Ginette, décédée à Sisteron le 11/01/99 à l'âge de 66 ans.

Ils ont rejoint dans le caveau familial de Châteauneuf, leur mère, décédée à l'âge de 102 ans.

Infos :

Le 23 Janvier 1999, pour la fête de St Sébastien, la population de Châteauneuf-Miravail avait invité Mgr. LOIZEAU, évêque de Digne, qui a bien voulu honorer cette cérémonie de sa présence.

Il a à cette occasion béni les travaux de restauration* de l'église et célébré la messe en l'honneur de St. Sébastien. Environ 180 personnes ont suivi l'eucharistie, chanté, prié et communiqué avec ferveur.

Que les généreux donateurs ainsi que les personnes qui se sont dévouées pour la réussite de cette cérémonie en soient remerciés.

* Cette restauration, commencée en 1989, a coûté plus de 800 000 F. Nous remercions :

- Le Ministère de l'Intérieur, le Conseil Général, le Conseil Régional, la Fondation pour la sauvegarde de l'Art Français, le Pays de Giono, Messieurs P. COLOMB, J. THIRION, P. BERNARD et les architectes des Bâtiments de France.
- Messieurs MAPELLI, NOYER, BŒUF, BOUCHET, LAUGIER et SUGAN, les artisans qui ont réalisé les travaux de restauration, avec art et compétence.

Les Amis de Châteauneuf-Miravail

(Synthèse du compte-rendu de cette cérémonie, établi par Madame Marie-Madeleine TROUCHET)

CUREL

Naissances :

- Pauline REYSSAC née le 04/11/98.
- Jade BELLANGER née le 16/12/98.

Réalisations de la commune :

- Enceinte de la mairie

Les projets :

- Projet de caladage en cours (en attente des subventions du Conseil Régional)

NOYERS

Naissances

- Mélinda GRIMAUD le 30/12/98 à Manosque
- Serge MILLANCOURT et son épouse Marcelline le 31/01/99 à Middleburg (Afrique du Sud)

Infos

• Mme RIERA Odette ayant fait valoir ses droits à la retraite, Mlle Carmona Magali vous accueille désormais à la mairie de Noyers.

ATTENTION, NOUVEAUX HORAIRES :

Du lundi au vendredi : de 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h
Le samedi sur rendez-vous.

Naissances :

- Michaël DUMAS, le 11/10/98, à Digne
- Benoît BOREL à Saint Maximin

Décès :

- Henri KRŒPFLE, beau-frère de Raymond LATIL
- Marcel BLANC, le 20/02/99. Homme de grande valeur et de devoir, il présida pendant de nombreuses années aux destinées de la commune.

Réalisations de la commune :

- Aménagement du terrain de sport
- Divers travaux d'aménagement et d'entretien sur la commune
- Création d'un CES (Contrat Emploi Solidarité)

Les projets :

- Amélioration du réseau d'eau
- Acquisition d'une maison

Infos :

- La famille COSTE a repris le bar-restaurant. Vous y trouverez bon accueil, bonne table ...
- Le programme du comité de fêtes pour 1999 est prêt. Vous pouvez vous le procurer en mairie, ou au comité de rédaction de "Vivre au Jabron".

VALBELLE

Naissance

- GANGNERY Axel

Mariage

- Pierre-Louis BARSOTTI et Françoise FOUQUE le 19/12/98

Les projets

- Unité de formation et d'animation informatique
- Travaux de voirie : création de chemins

Détente

RECETTE

Chevreuil ou sanglier au four

Mettre la pièce à mariner la veille (vin rouge, oignons, carottes, bouquet garni, poularde de genièvre)

Faire rôtir à l'huile en arrosant avec la marinade.

À la fin, faire une liaison.

Solutions des mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I	P	R	O	V	E	N	C	A	L	E
II	E	A	U	P	I	O	L	E	T	
III	R	I	S	E	E	U	E			
IV	M	E	T	A	C	A	R			
V	A	S	A	J	G	O	L	I	N	
VI	N	O	C	T	E	U	L	I		
VII	E	C	U	R	A	R	E	S		
VIII	N	U		E	N	D	I	V	E	
IX	T	I	A	N	T	E	N	I	R	
X	S	T	R	I	E	E	S	E		